

FICHE D'INSCRIPTION KARATE OLORON



www.karatecluboloronais.fr / 06.13.10.06.25

Pièces à joindre lors de l'inscription :

- Fiche d'Inscription Karaté Oloron complétée.
- Fiche Demande de Licence Sportive 2025/2026 FFK complétée (fournie sur place).
- Règlement Intérieur signé.
- Attestation médicale sur l'honneur (Mineurs uniquement).
- Paiement par :
 - Chèque à l'ordre du **Karaté Club Oloronais** (possible en 3 fois avec encaissements différés).
 - Espèces (1 seul paiement).
 - Virement (1 seul paiement) (IBAN : FR76 1090 7000 5196 0216 7098 603)

!! Tout dossier incomplet sera refusé !!

Photo (Nouveaux et Mineurs)

NOM		Prénom	
Date naissance		Comment avez-vous connu le Club ? (pour les nouveaux uniquement)	

Accord Droit à l'Image (pour tous les adhérents): OUI / NON

L'adhésion à l'association *Karaté Club Oloronais* vaut acceptation d'utilisation et représentation sur les différents supports médiatiques du Club, dans le cadre unique et exclusif : photographies, site internet et réseaux sociaux du Karaté Club Oloronais, vidéos, presse écrite.

Date et signature :

TARIFS 2025 / 2026

Choix de Formule	Licence FFK	Cotisation club	TOTAL	Formule choisie
Karaté Enfant (6 à 12 ans)	39 €	95 €	134 €	
Karaté Adulte (13 ans au 1er septembre et +)	39 €	125 €	164 €	
MDS Féminine (14 ans au 1er septembre et +)	39 €	105 €	144 €	
MDS Adultes (18 ans au 1er septembre et +)	39 €	115 €	154 €	
Karaté + MDS Self Défense (Accès à tous les cours)	39 €	210 €	249 €	

Réduction applicable (Les réductions sont cumulables)	
Pack Famille KCO (Parent-enfant / Frère-soeur)	
Chèque Famille Oloron (voir détails en Mairie d'Oloron)	
Pass'sport (voir www.pass.sport.gouv.fr)	
Demandeur d'emploi (voir www.karatecluboloronais.fr)	

Règlementation pour le Certificat Médical :

➤ Pour les pratiquants majeurs

En application de l'article L. 231-2 du Code du sport, toute personne majeure peut prendre une licence librement sans contrainte liée au certificat médical, que ce soit pour une pratique loisir ou compétition.

➤ Pour les pratiquants mineurs

Aucun certificat médical n'est exigé pour la pratique en loisir comme en compétition.
Le responsable légal du mineur, devra fournir une attestation médicale sur l'honneur.

- ➔ Compléter le Questionnaire médical **et le conserver (secret médical)**.
- ➔ Attestation Médicale sur l'Honneur à compléter et joindre au dossier d'inscription.

Autorisation parentale (*Mineurs uniquement*) :

Je soussigné.....

autorise mon enfant, à participer aux manifestations de la saison sportive organisées par le Karaté Club Oloronais, ainsi que de la F.F.KARATE et ses organismes déconcentrés Ligues et Départements (stages inter clubs, compétitions, etc).
J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant lors d'un entraînement ou manifestation sportive.

L'Association Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité au cas où un enfant quitterait seul ou arriverait seul dans la salle de cours (dojo de karaté), ne respecterait pas les horaires des cours.

Tous les mineurs doivent être accompagnés dans le dojo, non pas sur le parking ou à l'entrée du complexe sportif.

Date et signature :

Règlement intérieur

Présentation du club :

Depuis 1984, le Karaté Club Oloronais accueille du lundi au samedi les Karatékas débutants ou confirmés, au Dojo de la Salle Robert Scohy au stade st-Pée, au Dojo Salle Palas et également au Dojo du Château Ribère Messier.

L'association accueille autant de public féminin que masculin. Le club a formé plus d'une vingtaine de ceintures noires du 1er au 5ème dan et a entraîné plusieurs athlètes qui se sont classés sur les podiums départementaux et régionaux et nationaux.

L'équipe enseignante encadre les cours avec convivialité et passion dans le respect des valeurs des arts martiaux. Tous les enseignants sont diplômés et entièrement bénévoles :

- Franck VIDOU, C.N. 5ème dan Karaté-Do Shotokan, professeur principal du Club, Educateur Diplômé d'Etat DEJEPS Karaté, Instructeur MDS LV1, Directeur Technique de l'Association KCO.
- Cyndi VINET, C.N 4ème dan Karaté-Do Shotokan, Instructeur Fédéral (DIF), Instructeur MDS LV1.
- Thomas BILLOT, C.N 1er dan Karaté-Do Shotokan, Animateur Fédéral (DAF).
- Manfred HODL, C.N 2ème dan Karaté-Do Shotokan, Animateur Fédéral (DAF).
- Jacky COASSIN, C.N 3ème dan Karaté-Do Shotokan, Animateur Fédéral (DAF).
- Patrick BISCAY, C.N 2ème dan Karaté-Do Shotokan, Président du Karaté Club Oloronais, Instructeur Fédéral (DIF).

Le Public :

- Enfants (dès 6 ans), adolescents, adultes et vétérans, sans condition physique particulière.

L' Enseignement :

- Karaté Style Shotokan Ryu, Karaté-Do traditionnel Technique et Combat.
- Self-Défense urbaine MDS (Mastro Defence System) féminines et adultes.

2) Les compétitions :

Bien qu'ayant décroché plusieurs podiums, le Karaté Club Oloronais n'est pas exclusivement dédié à la compétition. Par conséquent les professeurs ne s'engagent à encadrer les athlètes qu'au niveau départemental dans la mesure de leur disponibilité.

Tous les déplacements en compétition sont à la charge financière des athlètes.

Les parents des compétiteurs mineurs sont responsables de la bonne restitution du matériel prêté par le Karaté Club Oloronais pour les compétitions.

3) Affiliation au club et à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées :

Tous les pratiquants doivent impérativement être licenciés au Karaté Club Oloronais, affilié à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFK).

Pour les renouvellements d'inscriptions, les dossiers devront être rendu signés et complets avant la fin septembre : fiche de renseignement, certificat médical, règlement de la cotisation annuelle et Demande de Licence.

La cotisation annuelle n'est ni transmissible ni remboursable et ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent. La cotisation est prévue pour un planning horaire défini, à savoir 1 cours / semaine pour les Enfants et 2 à 3 cours / semaine pour les Adultes, des heures supplémentaires pourront être aménagées suivant la disponibilité des enseignants bénévoles.

Vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels avec « le Pack Famille » (valable uniquement entre Parent/Enfant et / ou Frère/Soeur), se renseigner auprès du professeur.

Le bureau du Karaté Club Oloronais se réserve le droit de mettre un terme à l'adhésion d'un adhérent, dès lors que celui-ci nuit à la bonne marche des cours, ou portant atteinte à la santé morale ou physique d'un de ses adhérents.

4) Responsabilités des adhérents/parents/accompagnants en dehors des heures de cours :

Les parents d'enfants mineurs sont priés de déposer leur enfant à l'intérieur du dojo à l'heure de cours prévue et en vérifiant qu'un professeur du Karaté Club Oloronais se trouve bien dans le dojo.

Les parents sont priés de récupérer leur enfant à l'issue des cours à l'intérieur du dojo.

En dehors des créneaux horaires des cours de karaté, le Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité vis-à-vis de ses adhérents.

Pour le bon déroulement des entraînements et pour ne pas perturber les enfants, les cours se déroulent à huis clos.

Les téléphones portables doivent être éteints pour ne pas perturber le cours sauf pour les personnes d'astreinte professionnelle.

5) Informations aux adhérents du Karaté Club Oloronais :

Toutes les informations relatives au bon fonctionnement du Club se trouvent sur le site Internet **www.karatecluboloronais.fr** et les réseaux sociaux **Facebook** et **Instagram**.

Les compétiteurs et candidats aux grades de ceintures noires sont invités à vérifier sur les sites Internet du Comité départemental de karaté Pyrénées atlantiques (cd64karaté), de la ligue Aquitaine de Karaté et de la Fédération Française de Karaté, les informations relatives aux compétitions départementales, régionales ou nationales (lieu, horaires, règlements ...).

Le Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité en cas de modifications d'informations relatives aux passages de grades et compétitions par les instances fédérales.

6) Règles d'hygiène :

Les adhérents sont tenus de se présenter aux entraînements avec une tenue spécifique au karaté et/ou à la self-défense dans le respect des règles d'hygiène :

- Kimono blanc propre et repassé (la ceinture est fournie par le Club).
- Self-défense en tenue de sport (short/jogging et t-shirt) et protections individuelles (protège dents / coquille).
- Pratique sur tatami pieds nus (sauf avis médical contraire), pieds et mains propres et ongles taillés.
- Pour les Femmes, T-shirt obligatoirement de couleur blanche en dessous de la veste de kimono. Torse-nu pour les hommes sous la veste de kimono (sauf avis médical contraire).
- Pas de bijoux (boucles d'oreille, bracelets, gourmettes, collier, chaînes, bagues ...) qui représentent un danger pour les autres et pour soi-même dans la pratique des arts martiaux.
- Maquillage toléré (mais très discret), les cheveux longs doivent être attachés.
- Les adhérents sont priés de remettre leurs chaussures à l'extérieur du tatami.
- Le Club peut prêter des protections (gants, chausson, protège-tibias) pour les nouveaux adhérents, mais il est fortement recommandé de se munir de protections personnelles à partir de la 2ème année de pratique. Se renseigner auprès du professeur.

7) Les Dojos Salle Scohy, Salle Palas et Château Ribère Messier :

Il est rappelé que les salles des dojos ne sont pas propriété du Karaté Club Oloronais, mais respectivement de la Ville d'Oloron et de la Société Messier-Bugatti –Dowty et peuvent à certaines occasions (vacances scolaires, événementiels municipaux, réunions municipales, etc) les réquisitionner. Lorsque la situation se présente, les adhérents sont prévenus par le Karaté Club Oloronais sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet dans le dojo, ou sur le site Internet du club : **www.karatecluboloronais.fr**

Le Karaté Club Oloronais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte sportive (dojo, vestiaires ...). En prévention, les adhérents sont priés de ne porter avec eux aucun objet de valeur. Il est recommandé de ne pas laisser ses affaires sans surveillance dans le vestiaire et de les amener dans le dojo pendant la séance d'entraînement.

Les adhérents sont priés de se présenter en tenue cinq minutes avant le début du cours. Il est conseillé :

- d'apporter une bouteille d'eau pour s'hydrater pendant les entraînements.
- d'amener ses protections à chaque entraînement (coquille/plastron, gants, protège-dents, protège-tibias ...).

SIGNATURE du licencié :

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RELATIF
A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU
RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE OU DE L'INSCRIPTION A UNE COMPETITION**

LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné(e) _____

exerce l'autorité parentale sur _____

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu **négativement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :

Annexe n°1 : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES LICENCIÉS MINEURS

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

«QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, D'UN RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES».

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ___ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.